

17 mai 2024 -20:24

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

## Instauration d'un indice de durabilité

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal instaurant un « indice de durabilité » pour les lave-linges et les téléviseurs.

L'instauration d'un tel indice sur la base de la loi sur la promotion de la réparabilité et la durabilité des biens devrait permettre aux consommateurs de s'informer sur la réparabilité et la durée de vie attendue de ces appareils lors de leur achat.

Cette loi impose également d'aligner les obligations applicables au calcul d'un indice de durabilité pour certains groupes de produits autant que possible sur ce qui est développé dans d'autres pays. L'on évitera ainsi de créer une charge administrative supplémentaire consécutive aux différentes obligations. La France impose un indice de durabilité pour les lave-linges et les téléviseurs qui entrera en vigueur à partir du 7 avril 2025 et le projet instaure une réglementation identique pour la Belgique.

Le projet instaure en Belgique, une réglementation identique à la France qui imposera un indice de durabilité pour les lave-linges et les téléviseurs à partir du 7 avril 2025 et. Un tel alignement permet d'éviter de créer une charge administrative supplémentaire pour les entreprises présentes sur le marché des deux pays.

Le projet établit enfin les responsabilités et les obligations en matière de calcul et de communication de l'indice de durabilité. Elles sont calquées sur celles qui prévalent pour l'indice de réparabilité.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail  
Rue Ducale, 61  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 207 16 00  
<https://dermagne.belgium.be>  
[contact@dermagne.fed.be](mailto:contact@dermagne.fed.be)

Nicolas Gillard  
Porte-parole (FR)  
+32 476 20 37 84  
[nicolas.gillard@dermagne.fed.be](mailto:nicolas.gillard@dermagne.fed.be)

Laurens Teerlinck  
Porte-parole (NL)  
+32 484 68 12 59  
[laurens.teerlinck@dermagne.fed.be](mailto:laurens.teerlinck@dermagne.fed.be)

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 220 20 11  
<https://khattabi.belgium.be>  
[info@Khattabi.fed.be](mailto:info@Khattabi.fed.be)

Adrien Volant  
Porte-parole (FR)  
+32 497 82 39 56  
[adrien.volant@khattabi.fed.be](mailto:adrien.volant@khattabi.fed.be)

Mathias Bienstman  
Porte-parole (NL)  
+32 499 77 68 06  
[mathias.bienstman@khattabi.fed.be](mailto:mathias.bienstman@khattabi.fed.be)

Alexia Bertrand, secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 792 99 06  
<https://bertrand.belgium.be>

Nele Matthys  
Porte-parole  
+32 479 90 90 77  
[nele@bertrand.fed.be](mailto:nele@bertrand.fed.be)